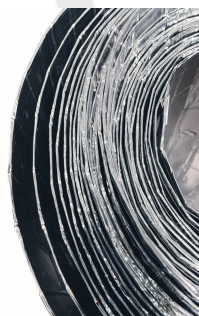
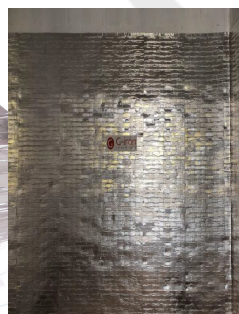
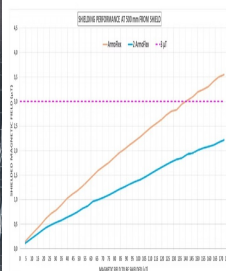


Toile métallique de blindage magnétique - G-iron ArmoFlex®

Prix du produit :

217,00 €

Galerie de produits :



Le **G-iron ArmoFlex®** est une toile de blindage magnétique de très haute performance, conçue pour atténuer efficacement les champs magnétiques de basses fréquences (0 Hz à 150 kHz). Il bloque également les signaux hautes fréquences (Wi-Fi, Bluetooth, antennes relais 3G, 4G et 5G, téléphones DECT, etc.). Composé d'une trame métallique protégée par un revêtement en aluminium, il offre une flexibilité exceptionnelle et une excellente protection contre la corrosion. Idéal pour les installations professionnelles et résidentielles nécessitant une réduction significative des champs magnétiques générés par les transformateurs, tableaux électriques, onduleurs photovoltaïques, chemins de câbles ou armoires de distribution électriques. Il est

vendu à la coupe au mètre par 64,2 cm de large.

Description du produit :

Blindage magnétique G-iron ArmoFlex® pour neutraliser les champs magnétiques - (à la coupe au mètre par 64,2 cm de large)

Se protéger des champs magnétiques de basses fréquences produits par les installations électriques, les transformateurs, armoires électriques ou les chemins de câble est un défi majeur dans la biologie de l'habitat et l'industrie. Ces champs pénètrent la plupart des matériaux de construction standards.

Le **G-iron ArmoFlex®** représente une solution technologique avancée et flexible pour répondre à ce problème. Contrairement aux plaques rigides traditionnelles ou au Mumétal très coûteux, l'ArmoFlex® est un **tissu métallique souple**, revêtu sur ses deux faces d'une bande d'aluminium de 150 µm d'épaisseur. Cette conception unique lui confère non seulement une excellente protection contre la corrosion, mais permet également de le plier et de l'adapter aux contraintes architecturales (angles, courbures).

Ce matériau de haute technologie est adapté pour le blindage des toutes les surfaces (murs, sols et plafonds), permettant de créer des zones de protection efficaces contre les champs magnétiques de 50 Hz, avec une **atténuation pouvant atteindre 97 % avec deux couches**.

Grâce à son revêtement aluminium sur les deux faces, le G-iron ArmoFlex® **atténue également les rayonnements hautes fréquences** (Wi-Fi, Bluetooth, DECT, antennes relais 3G, 4G et 5G, etc). □

G-iron ArmoFlex® pour un blindage magnétique performant :

Le G-iron ArmoFlex® est fourni à la découpe au mètre linéaire, pour s'adapter à vos surfaces. Il est constitué d'une trame et d'une chaîne métalliques, offrant une perméabilité élevée.

Son efficacité de blindage a été testée rigoureusement. Pour un champ magnétique de 100 μ T à 50 Hz au contact du blindage, une seule couche d'ArmoFlex® permet d'atténuer jusqu'à **89 % du champ**. L'utilisation de deux couches superposées permet d'atteindre une atténuation de **97 %**.

Ce matériau bénéficie également d'un **classement de réaction au feu A1** (incombustible), garantissant une sécurité maximale dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels.

Données techniques

- **Conditionnement** : Vendu mètre linéaire ou en rouleau de 25m
- **Dimensions** : Largeur : 64,2 cm
- **Poids** : 4.18 kg/m² soit 2.68 kg/m ou 67,4 kg/25m
- **Épaisseur** : 1 couche = 1,3 mm (+/- 0,3 mm) / 2 couches = 2,6 mm
- **Atténuation des champs magnétiques (50 Hz, 100 μ T) :**
 - 1 couche : 88 %
 - 2 couches : 97 %
- **Rayon de courbure minimal** : 50 mm sans outils, possible de former des angles droits à l'aide d'un règle
- **Revêtement protecteur** : Bande d'aluminium de 150 μ m d'épaisseur sur les deux faces
- **Résistance thermique** : > 130°C
- **Température de transition vitreuse (tg)** : - 44°C
- **Classement au feu** : A1 (selon UNI EN 13501-1:2019)

Recommandations de mise en œuvre

Attention : Le G-iron ArmoFlex® doit être manipulé avec des **gants de protection** pour éviter tout risque de coupure. Il doit être découpé **exclusivement avec des cisailles industrielles** (cisailles à tôle). **Ne jamais utiliser de meuleuse, de disque ou toute autre méthode susceptible d'échauffer le matériau**, sous peine de dégrader ses propriétés magnétiques et son revêtement.

Préparation et découpe : Pour éviter l'abrasion du revêtement en aluminium, placez une bâche en nylon sur le sol avant de dérouler l'ArmoFlex®. Après chaque coupe, il est impératif de recouvrir la tranche coupée avec le ruban adhésif en aluminium simple face, afin de protéger le métal exposé de la corrosion.

Installation : Le G-iron ArmoFlex® s'applique directement sur les surfaces (murs, sols, plafonds) à l'aide de fixations adaptées au support (chevilles, clous, vis, etc.). Le matériau doit être posé de manière parfaitement plane, sans plis. Les bandes doivent être posées avec un **chevauchement standard de 40 mm** (minimum toléré : 20 mm dans les cas complexes). Les angles doivent être préparés et pliés manuellement avant la pose.

Mise à la terre

Bien que le G-iron ArmoFlex® soit principalement conçu pour atténuer les champs magnétiques, son revêtement en aluminium est conducteur. Si la réglementation locale (norme NF C 15-100 en France) ou les besoins spécifiques du projet l'exigent, **le matériau de blindage peut et doit être raccordé à la terre** pour évacuer les champs électriques de basses fréquences et assurer la sécurité électrique (liaison équipotentielle).

Nous recommandons de faire appel à un électricien qualifié pour réaliser toutes les étapes du raccordement du blindage à la terre.

Certification et performances

L'efficacité de blindage du G-iron ArmoFlex® est testée conformément à la réglementation (ex. norme CEI 211-6). L'efficacité du blindage est garantie pour 20 ans par le fabricant. Les rapports de classification au feu (Istituto Giordano) et les graphiques de performances sont disponibles dans l'onglet téléchargement.

Note : Les performances de blindage indiquées sont des valeurs moyennes issues du laboratoire G-iron® et se réfèrent à des tests effectués sur des systèmes triphasés à une distance de 500 mm.□

Particularités liés aux produits lourds

En raison du poids important du produit, des frais de port spécifiques par transporteur peuvent s'appliquer. L'installation nécessite une manutention adaptée.